Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260401-DEL202636A-DE

Quéven Kewenn	**Délibération** **Conseil Municipal *du 01 avril 2026***
Référence : 202636	*Objet :* **CCAS - Désignation des élus qui siègeront au Conseil d'Administration**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 29** Présents : 29 **Votants : 29**	**L'an deux mille vingt-six, le premier avril, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** **Présents** : BOUTRUCHE Marc, OLIVIER Céline KLEIN Fabrice, GILLMANN Julie, FOLLO Anthony, PIERRE Myriam, LE TALLEC Marc, DANIEL Aziliz, BAUDET Damien, CHAPRON Sophie, CHAMPION Thierry, MEVELEC Laurence, LE RAVALEC Stéphane GILLARD Pascale, BENON Ludovic, CARGOET Sophie, KERHOAS Gérard, GARCIA Nolwenn, JACQUET Jean-Baptiste, PIQUÉE Cécile CARARON Grégory, GUILLOU Emilie, SURGET Damien, ASENSIO Marie-Laure, EZANO Mathys, NAOUR Nicole, LE CAM Corinne, LE DELLIOU Stéphane, LE MARRE Danielle

Vu les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-7 à R.123-15 du Code de l'action sociale et des familles ;
Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres du Conseil Municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale ;

Il convient de procéder à la désignation de 6 élus (5 majorité + 1 minorité).
Le Conseil d'Administration est présidé par Marc Boutruche, Président du CCAS.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 29 voix pour,

- **Désigne les élus suivants pour siéger au CCAS :**
  1. Julie GILLMANN
  2. Laurence MEVELEC
  3. Damien BAUDET
  4. Nicole NAOUR
  5. Nolwenn GARCIA
  6. Danielle LE MARRE

A Quéven, le 01 avril 2026

Nicole Naour, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven MAIRIE DE QUEVEN (Morbihan)
Notifiée le :	